



A R C H E O D V N V M

La villa gallo-romaine de Monthey "Marendeux"

Rapport préliminaire des fouilles de 1994

Lucie Steiner

Gollion, le 26.4.1994

Introduction

Un projet de construction de deux villas mitoyennes en bordure du plateau de Marendeux, à la route du Chili No 7 à Monthey¹, menaçait de détruire une partie encore inexplorée d'une villa gallo-romaine, déjà connue par des interventions ponctuelles plus anciennes². Des sondages préliminaires réalisés au printemps 1994 révélèrent de fait la présence de plusieurs murs et de sols en mortier sur la parcelle concernée. François Wiblé, directeur de l'Office des Recherches Archéologique du Valais, mandata alors le bureau Archéodunum SA pour effectuer une fouille systématique sur l'emprise des futurs bâtiments. Les travaux se déroulèrent du 6 septembre au 11 novembre 1994, avec une courte intervention complémentaire du 28 au 31 novembre 1994.

Seule la partie de la parcelle directement menacée fut fouillée exhaustivement jusqu'au niveau de terrassement prévu pour les bâtiments modernes, ce qui représente une surface d'environ 180 m². L'objectif était de dégager en surface l'ensemble des vestiges du dernier état de la villa et de repérer d'éventuels états antérieurs par des sondages ponctuels sous les sols, afin d'en préciser la chronologie. Un ou deux sondages complémentaires, destinés à vérifier l'axe d'un mur de terrasse situé en contrebas, et déjà mis au jour lors de l'intervention de 1953, étaient également prévus. En cours de fouilles, d'autres sondages se sont avérés nécessaires, notamment pour tenter de comprendre l'organisation en terrasses des constructions romaines. En effet, la parcelle explorée, assez horizontale dans la partie sud-ouest, accuse une forte dénivellation du côté nord-est. Les vestiges sont par conséquent diversement conservés: en amont, les murs sont parfois en élévation sur plusieurs assises, alors qu'en aval l'érosion de la pente a entraîné la disparition des niveaux de circulation. Les vestiges sont également plus arasés dans la partie ouest du site.

Le bon déroulement des travaux fut possible grâce à la collaboration d'un grand nombre de personnes, qui trouveront ici l'expression de notre gratitude. Les relevés topographiques ont été effectués par Claude-Eric Bettex, du service archéologique, et les relevés de terrain par Caroline Doms et Carole Senn, également du service archéologique, ainsi que par Sophie Reymondin, Eric Soutter et Regula Jordi, du bureau Archéodunum SA. Les nombreux participants à la fouille³, formant des équipes de quatre à six personnes en moyenne, parfois renforcées par des ouvriers, ont fait preuve d'un enthousiasme et d'une ténacité jamais démenties, malgré les conditions météorologiques parfois difficiles. Nos remerciements vont également aux entreprises Bernard Torrent SA et R. Rithner SA à Monthey, ainsi qu'à l'architecte responsable du projet, M. François-Victor Lambert, dont la compréhension, l'intérêt et la disponibilité ont grandement facilité nos démarches. Enfin, la chronologie des vestiges resterait en bonne partie dans l'ombre sans la précieuse collaboration de Marc-André Haldimann, qui a bien voulu examiner la céramique issue de ces fouilles.

¹ Parcelle no 3483, alt. moyenne 464 m; CN 1304, 562245/121925.

² Cf ASSPA 33, 1942, p. 91-92; 45, 1956, p. 58; 47, 1958/59, p. 192; 65, 1982, p. 202-203; 67, 1984; P.-A. Bezat, *La villa antique de Marendeux-Cheneau*, Pages Montheysannes 13, 1990, p. 23-34.

³ Les personnes suivantes ont participé aux fouilles: Mmes C. Brunetti, C. Doms, R. Jordi, E. Ramjoué, S. Reymondin, C. Senn, S. Wüthrich, MM M. Berney, P. Gautier, C. Henny, F. Menna, A. Moser, A. Ogay, E. Soutter, T. Theurillat, F. Tournelle.

Présentation des vestiges

Les fouilles de 1994 ont permis d'explorer la partie NE d'une aile de la *pars urbana* d'une très grande villa gallo-romaine, dont les vestiges repérés en divers endroits du plateau de Marendeux s'étendent sur environ 220 m de long et 120 m de large. Des sondages effectués sous les sols du dernier état et dans la pente (sondages 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9/5 et 10) ont mis en évidence l'existence d'un premier état maçonné possédant déjà des aménagements en terrasses, ainsi que des couches plus anciennes, prouvant l'existence d'une première occupation romaine du plateau.

1. La première occupation

La première occupation romaine de cette partie du plateau de Marendeux est révélée par des remblais antérieurs aux premiers murs de terrasse de la villa, M19 et M21 (cf S7, c 4h et 4g). Aucune structure n'a cependant pu être mise en relation avec ces couches. Le mobilier du niveau inférieur 4h est daté vers 40/50-70/80 ap. J.-C⁴. La céramique provenant du niveau 4g, qui recouvre 4h et qui contient des éléments de démolition de parois en terre et bois (morceaux d'argile rubéfiée, fragments de mortier de chaux et d'enduits muraux, fragments de tuiles) donne une fourchette comprise entre 10/20 av. J.-C. et 10/20 ap. J.-C⁵. On peut supposer que cette première occupation se trouvait soit à l'emplacement de la villa, et qu'elle a été détruite lors de la construction de celle-ci, soit dans une zone encore non explorée du plateau. La démolition de cette première phase a été amenée dans la pente, probablement comme remblai, avant ou au moment de la construction des premiers murs de terrasse.

2. Le premier état maçonné de la villa (Etat I)

a) Les premiers murs de terrasse

Ces premiers remblais ont été coupés par la construction d'un grand mur de pierres sèches, M19 (S7, c 3b). Celui-ci, dégagé sur 4,7 m de longueur et jusqu'à 0.9 m de profondeur, ne comporte qu'un seul parement organisé du côté NE, qui présentait un fort dévers en direction de la pente au moment de sa découverte (cf E3). Les blocs utilisés, pouvant atteindre jusqu'à 60 cm de long et 30 cm de large, principalement de granit, mais aussi de grès ou de schiste, sont agencés sur plusieurs assises irrégulières. Le parement était renforcé du côté NE par des poteaux verticaux, dont l'un des encastresments a pu être observé à peu près au centre du tronçon fouillé (ST 10). A un seul endroit, proche de la limite du sondage 5, du mortier de chaux a été observé contre M19. Il s'agit vraisemblablement d'une couche venue s'appuyer contre le parement, comme le montrent les dégagements en surface effectués dans le sondage 5 (P2, 3 et 4, c 4), plutôt que de mortier utilisé dans la construction du mur. Ce niveau est d'ailleurs très localisé⁶, et englobé dans une couche déposée en aval de M19, postérieurement à la construction du mur (S7, c 4f; P2, 3 et 4, c 3, 3a et 3b). Les datations données par le mobilier des remblais antérieurs et de la tranchée de fondation de M19 (S7, c 4h, 4g et 3b)⁷, de même

⁴ MO94/0163; cet ensemble contient également du mobilier augustéen résiduel.

⁵ MO94/0159; on peut rapprocher de cet ensemble le complexe MO94/0162, daté vers 50-70 ap. J.-C., qui provient des couches 4g ou 4f de S7. La présence de mobilier précoce résiduel, notamment de la céramique indigène non tournée, découvert à plusieurs endroits du site, confirme que ce secteur du plateau était occupé dès l'époque augustéenne: cf MO94/0130, 0131, 0132, 0133, 0143, 0144, 051.

⁶ On ne le retrouve pas dans la coupe S7.

⁷ MO94/0160: S7, c 3b (40/50-70/80 ap. J. C.). Voir ci-dessus, notes 4 et 5.

que par la couche qui scelle la tranchée de fondation de M19 (S7, c 4f), datée également de 40/50-70/80 ap. J.-C.⁸, permettent de placer la construction de ce mur dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

A l'arrière de M19, un niveau de terrasse a été créé à l'aide de remblais (S7, c 4d et 4c) déposés en aval d'un second mur de pierres sèches (M21), situé environ 2.7 m en amont de M19. M21 retenait également un remblai constitué essentiellement de cailloux et de gros blocs (S7, c 4a) formant une seconde terrasse. La stratigraphie ne permet pas de préciser si ces deux murs ont été construits en même temps ou successivement, mais la céramique récoltée dans les remblais des terrasses ne contredit pas l'hypothèse d'une même phase de construction⁹.

b) L'état I

Sur la terrasse aménagée à l'arrière de M21 ont été construits les premiers murs maçonnés de la villa (M18 et M20, S7). Il s'agit de deux murs parallèles, orientés NE-SO, repérés dans des sondages effectués sous les sols de la villa (sondages 7, 8 et 10) et dans le sondage 5. Ils pourraient former un couloir décalé vers le NO par rapport au corridor postérieur L2. Cependant, les vestiges repérés de ce premier plan sont trop restreints pour pouvoir déterminer une organisation précise. Ces deux murs se distinguent des murs plus récents par leur mortier de couleur plus jaune¹⁰. M18 est conservé sur 2 assises de fondations en tranchée étroite implantées dans le terrain naturel (cf S2 et S5)¹¹, constituées de gros boulets et de quelques moellons, chaque assise étant recouverte d'un lit de mortier. Au-dessus d'un ressaut, le mur est arasé au niveau de la première assise de fondations montées à vue, dont les parements sont formés de boulets, parfois bréchés, et de quelques moellons grossièrement taillés. M20 est constitué d'une sorte de semelle, formée d'un radier de gros boulets recouvert de mortier jaune. Il pourrait s'agir d'une sorte de solin, destiné à supporter une paroi en terre et bois (?). Le *terminus post quem* pour la construction de ce premier état maçonné est donné par le mobilier découvert dans le remblai qui constitue la terrasse limitée par M21 (S7, c 4a), scellé par M20¹². Nous n'avons aucun argument stratigraphique pour affirmer que l'aménagement des terrasses et la construction de l'état I sont contemporains. Cette hypothèse paraît cependant être la plus logique et n'est pas contredite par les datations du mobilier.

3. Le second état (Etat II)

a) Le réaménagement des terrasses

La succession des couches dans le sondage 5 (S7) permet de mettre en évidence d'importants réaménagements des terrasses, liés à la construction de nouveaux murs de retenue, M11 et M17. On observe en effet que les murs 19 et 21 ont été détruits et que les blocs provenant de cette démolition ont recouvert les niveaux des terrasses du premier état (S7, c 4b, 4e et 4b-4e). Ces matériaux, utilisés comme remblais, ont servi à constituer une nouvelle terrasse. Le mobilier récolté dans ces couches permet d'établir que la démolition des deux murs n'a pu avoir lieu avant les 2^e-3^e siècles ap. J.-C.¹³.

⁸ MO94/0137, 0152, 0153, et éventuellement 0162.

⁹ MO94/0151 (pas après Claude), 0155 (sigillée atypique), 0138 (1^{er} s. ap. J.-C.).

¹⁰ Des prélèvements de mortier ont été effectués dans M12 et M18: MO94/0147 et 0148.

¹¹ Dans le sondage 7, les fondations de M18 ont cependant recoupé un remblai plus ancien: cf S5, c 3b.

¹² Cf S7; MO94/0138: 1^{er} s. ap. J.-C.

¹³ MO94/0165, 0135 et 0158.

Si l'on ne retrouve pas ces couches dans le sondage 1, on observe cependant que d'importants remblais ont également été déposés dans ce secteur (S8 et 8bis, c 3a-3g, c 5a)¹⁴. Ces remblais, différents de part et d'autre de M11¹⁵, contiennent des éléments de démolition (tuile, mortier, enduits peints) qui proviennent vraisemblablement de la destruction des structures de l'état I. La céramique découverte dans ces remblais indique qu'ils ont été mis en place après le début du 3^e siècle ap. J.-C.¹⁶.

Ces deux phénomènes, démolition de M19 et M21 et mise en place des remblais de la nouvelle terrasse, sont donc contemporains et semblent intervenir en même temps que la démolition de l'état I.

Les remblais mis en place pour la nouvelle terrasse étaient retenus en aval par un gros mur maçonné, M11¹⁷. Celui-ci a fait l'objet d'importantes réfections: on observe en effet que des tranchées ont recoupé les remblais aussi bien au NE qu'au SO dans les sondages 1, 4 et 5 (S8bis, c 4c et 4d; strati schématique sur fiche sondage 4, c 5; S7, c 3a)¹⁸. Cette réfection pourrait résulter de problèmes de stabilité, qui auraient exigé un élargissement du mur et peut-être l'adjonction du contrefort mis au jour dans le sondage 1 (ST6)¹⁹. Elle pourrait également faire suite à des problèmes d'écoulement d'eau, ce qui expliquerait la présence d'une petite canalisation traversant M11 dans le sondage 1 (ST7)²⁰. Le comblement de la tranchée de réfection de ce mur dans le sondage 5 était vraisemblablement destiné à faciliter le drainage des eaux le long de son parement SO (S7, c 3a)²¹.

M17, qui est le prolongement de M11 à l'E, suit un axe légèrement différent et est nettement moins large²². Au SO de ce mur, on trouve une couche assez semblable à celle observée dans le sondage 5 (S9, c 7), mais l'instabilité du matériau ne nous a pas permis de déterminer si celle-ci représentait le comblement d'une tranchée ou simplement un remblai²³. Au NE par contre, les remblais sont venus s'appuyer contre le parement du mur, et aucun creusement n'a pu être observé (S9, c 2 à 5). Seule la couche en place lors de la construction de M17 a été entamée (S9, c 6). Contrairement à M11, M17 ne semble donc pas avoir fait l'objet d'une réfection²⁴.

¹⁴ Ceci suggère que durant le premier état, les terrasses ne s'étendaient pas jusqu'à la hauteur du sondage 1 en direction du NO.

¹⁵ La présence d'importants remblais au NE de M11 (sondages 1 et 4), comme d'ailleurs au NE de M17 (S9, c 2 à 5), suggère la présence d'une deuxième terrasse située plus en aval.

¹⁶ MO94/0127, 0129, 0167, 0142.

¹⁷ Dans l'état observé, M11 est un mur d'orientation semblable à celle des murs de la villa, d'environ 0.9 m de largeur et dégagé sur presque 1.4 m de hauteur. Ses fondations sont montées à vue sur environ 1.14 m, et seules 3 assises de fondations en tranchée étroite ont pu être observées dans le sondage le plus profond (sondage 5).

¹⁸ Le mobilier récolté dans ces tranchées ne permet pas de préciser la datation de ces réfections: MO94/0164 et 0149: pas avant la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

¹⁹ ST6 s'appuie contre le parement NE de M11, mais nous n'avons pas pu déterminer si ces deux structures appartiennent à une même phase de construction ou non. Ce contrefort, pourtant massif (1.4 X 0.81 m), n'a pas empêché un fort dévers de M11 en direction de la pente: son parement NE s'est effondré au NO de ST6.

²⁰ Un drain plus récent (ST9), aboutissant à ST 7, mais de direction oblique par rapport à M11, a été aménagé dans ce même secteur.

²¹ Le comblement de cette tranchée, constitué de gros cailloux empilés plus ou moins régulièrement du côté amont, est très peu stable: la stratigraphie n'a donc pas pu être observée en détail dans cette partie du sondage.

²² Env. 0.49 m au-dessus du ressaut, env. 0.63 au niveau du ressaut. Ce ressaut de fondations n'était pas présent sur M11, du moins pas à l'altitude conservée. M17, dont les fondations ont été montées à vue sur env. 1.71 m, a été dégagé jusqu'au sommet des fondations en tranchée étroite du côté NE. Il est traversé par une canalisation de tuiles (ST8) située juste au-dessous du ressaut.

²³ La datation du mobilier récolté dans cette couche correspond à celle de la tranchée du sondage 5: MO94/0150: pas avant la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Voir ci-dessus, note 18.

²⁴ Malgré les différences de construction observées entre ces deux murs (axes et largeurs différents, présence d'un ressaut sur M17), nous n'avons pas pu mettre en évidence une rupture nette à leur jonction. Il faut toutefois relever que celle-ci était très difficilement observable à cause d'une canalisation moderne.

b) L'état II

La construction du second état maçonné de la villa est vraisemblablement contemporaine des réaménagements des terrasses, bien qu'aucun raccord stratigraphique ne nous permette de l'affirmer. La partie dégagée de l'état II correspond au secteur NE d'une aile de la *pars urbana* de la villa, dont la limite est marquée par le mur M13. Celui-ci, construit contre terre du côté SE, soigneusement parementé du côté NO, est plus large que les autres murs (0.7 m). A son extrémité NE, environ 0.5 m après sa jonction avec M1, il se termine en degrés, et son prolongement a vraisemblablement été récupéré. La régularité de l'extrémité conservée suggère cependant que M13 s'arrêtait à cet endroit dans une première phase.

La bonne conservation des vestiges et l'extension de la fouille, notamment au NO (sondage 3), ont permis de bien comprendre l'organisation de cette partie de la villa. Dans la moitié E du secteur fouillé, de vastes pièces à sols de terrazzo (L1, L3, L5 et L6²⁵) s'ouvrent de part et d'autre d'un couloir (L2). Les négatifs des seuils, qui devaient être en bois²⁶, sont encore visibles dans les murs, ce qui permet de restituer assez précisément les circulations d'une pièce à l'autre. De gros clous à têtes en forme de croix ou hémisphériques, retrouvés dans la démolition de L1 et des seuils ST1 et ST5²⁷, suggèrent que les portes étaient décorées. Dans la démolition du seuil ST 5, un objet en fer²⁸ qui pourrait être un gond (?) a également été retrouvé. Il faut relever que toutes ces ouvertures, d'une largeur moyenne de 1.84 m, donnent dans le couloir L2, et qu'elles ont été disposées en quinconce, probablement pour éviter des courants d'air. Il n'y avait pas de passage direct entre les pièces L1 et L5, ni entre L3 et L6.

Le couloir L2 débouche sur un vaste local incomplètement conservé (L9). Celui-ci longe le mur M1, d'orientation NO-SE, qui ferme toutes les pièces de l'aile fouillée du côté NE. Le sol de terrazzo de L9, dont on observe deux recharges successives, est très mal conservé: il est détruit du côté aval, et de plus en plus arasé vers le NO, jusqu'à disparaître complètement environ à la moitié de L4. Sur toute la longueur de M1, aucun mur de refend n'a été repéré, et le mur qui devait fermer L9 au NE n'a pas non plus été mis en évidence. On pourrait avancer comme hypothèse que L9 était une vaste galerie longeant toute cette aile de la villa²⁹.

Dans la moitié O du secteur fouillé, un second couloir (L7) devait donner accès à un très grand local du côté SE (L4), qui ne semble pas avoir de communication directe avec la première série de pièces, et un second local au moins au NO (L8) observé seulement sur une très petite surface (1.8 m X 1.4 m). Dans ce secteur, les structures sont très arasées: la chape de mortier des sols est mal conservée, parfois seul le radier est présent, et aucune trace de sol n'a pu être mise en évidence dans L8. On peut supposer que L7, par symétrie avec L2, communiquait avec L9. Cependant, l'état de conservation des murs ne permet pas de confirmer ni d'infirmer cette hypothèse. Dans L7, à l'angle entre M1 et M15, une lacune du sol et du radier a permis d'observer la présence d'un niveau de mortier plus profond, riche en éclats de tuile, qui suggère la présence d'un sol antérieur ou éventuellement d'un niveau de travail.

²⁵ L1: env. 5.8 X 4.37 m; L3: env. 5.74 X 4.44 m; L2: env. 1.9 m de large; L5: env. 5.76 de large; L6: env. 5.72 m de large (dimensions intérieures).

²⁶ Des fragments de bois ont été prélevés dans la démolition du seuil ST 5: MO94/0111. Dans ST 5, la marque d'encastrement des planches dans les murs latéraux sont encore visibles. En l'absence de dalles ou de fragments de dalles conservés en place, l'hypothèse de seuils en bois est la plus vraisemblable. Le seuil ST 2 semble avoir possédé un lit de tuiles ou de dalles de terre cuite soit comme niveau de marche, soit comme niveau d'assainissement sous un seuil en bois.

²⁷ MO94/0103, 0104 et 0111.

²⁸ No inv. 3, MO94/0111.

²⁹ Les restes du sol conservés permettent de restituer une largeur d'au moins 3.22 m pour cette éventuelle galerie.

La fonction des pièces dégagées est impossible à déterminer de manière précise. Si la qualité des sols, la présence d'enduits peints dans la plupart des locaux³⁰ et la proximité vraisemblable d'une colonnade³¹ et de la terrasse assurent qu'il s'agit de pièces d'habitation, aucun élément ne nous permet d'être plus précis. La seule structure mise au jour à l'intérieur des locaux, un foyer encastré dans le mur M13 (ST 3)³², ne nous donne aucun indice, pas plus que le mobilier récolté dans les pièces.

Le *terminus post quem* pour la construction du second état est donné par un peu de mobilier récolté dans les remblais des sols de L3 et L9 (sondages 7 et 9/5)³³. L'état II ne semble donc pas antérieur à la seconde moitié du 2^e s. ap. J.-C., ce qui correspond bien aux datations obtenues pour la réorganisation des terrasses.

L'abandon de la partie fouillée en 1994, qui pourrait être intervenu suite à un incendie³⁴, est plus facile à placer chronologiquement. En effet, le mobilier récolté dans la couche de démolition recouvrant les structures de l'état II est relativement homogène, indiquant une fourchette au 3^e/4^e siècle. Certaines pièces caractéristiques permettent cependant d'affirmer que cette partie de la villa n'a pas été abandonnée avant le 4^e siècle, ce que confirment les deux monnaies découvertes sur le site³⁵. Aucun élément caractéristique du 5^e n'a par contre été mis au jour, bien que certains récipients puissent être encore en usage à cette période. Ce secteur de la villa semble donc avoir été abandonné plus tôt que la partie fouillée en 1981, qui a livré du mobilier du 5^e siècle.

4. Les vestiges d'époque moderne

Bien après l'abandon de la villa, des murs de vigne, découverts au SO de la zone fouillée, ont entamé une partie des murs antiques. Si ces vestiges n'ont pu être datés précisément, un plan de 1696, conservé aux Archives cantonales à Sion, semble indiquer que le plateau de Marendeux était occupé par des vignes et de la forêt à cette époque³⁶. Plus récemment, une petite construction moderne, dont les fondations ont servi de décharge aux habitants du plateau, a à son tour recoupé les murs plus anciens.

³⁰ Des fragments d'enduits peints étaient encore en place dans L1 (MO94/0120 et 121), L5 (MO94/0122 et 123) et L2 (MO94/0124), et des fragments d'enduits ont été découverts dans la couche de démolition de L3 (MO94/0115) et de ST 1 (MO94/0104).

³¹ Des fragments de blocs architecturaux appartenant à des colonnes d'ordre toscan, d'environ deux mètres de hauteur selon Pierre André, ont été mis au jour dans la couche de démolition de L1 (Inv. 4) et L6 (Inv. 6, 7 et 8).

³² Des fragments de dalles de grès ont été découverts devant ce foyer, à l'endroit où le sol est très abîmé: MO94/0109, no inv. 9.

³³ S5, c 3a: MO94/0132 (pas avant Tibère-Claude), 0133 (pas après Claude: résiduel) et 0125 (150-200 ap. J.-C.). Les autres ensembles récoltés sous les sols de la villa ne contenaient pas d'éléments datants: cf MO94/0145, 0154.

³⁴ La couche de démolition des locaux L5 et L2 comporte deux niveaux, séparés par une épaisse couche de tuiles. Le niveau situé juste au-dessus des sols est plus fin et très noir (cf S3, c 1a). Des traces de rubéfaction sont en outre visibles sur le mortier du seuil ST5, sur le dernier niveau de sol de L9, près de M1 et M13, contre le parement de M1 au même endroit ainsi que contre le parement intérieur de M13, près de ST3 (cf D3).

³⁵ MO94/0104, no inv. 1: Antoninien du 3^e/4^e siècle? (comblement du seuil ST1). Une monnaie du 4^e siècle (Constantin?), trouvée grâce au détecteur de métaux, provient des déblais du dégagement de M13, en bordure de L9: MO94/0146, no inv. 13.

³⁶ Renseignement aimablement communiqué par M. Donnet, de Monthey.

5. Le mobilier archéologique

La fouille de 1994 n'a livré que très peu de mobilier. La catégorie la mieux représentée est la céramique, mais les datations obtenues sont peu étayées du fait du nombre très restreint d'individus. Les récipients représentés sont de type courant, et les importations sont peu nombreuses. Le seul élément remarquable est la très forte proportion d'amphores. Le vaisselier peut être complété par quelques récipients en verre. Les ossements de faune sont présents dans tous les niveaux d'occupation du site.

Le mobilier métallique est également très pauvre. Outre les clous à têtes cruciformes et la pièce métallique qui pourrait être un gond, déjà évoqués, les objets en fer sont représentés par une grande lame de couteau découverte dans la démolition du local L5 et une seconde, plus petite, repérée au détecteur de métaux dans le secteur de L9³⁷. On peut ajouter à ce maigre inventaire une épingle de bronze provenant du remblai de la terrasse liée à M21 et un fragment d'anse (?) en métal non ferreux (plomb, bronze?) provenant des couches de démolition de la villa³⁸. Ces mêmes couches ont en outre livré deux monnaies en bronze³⁹.

Des enduits peints découverts en place dans certains locaux⁴⁰, et d'autres fragments découverts dans les remblais des terrasses⁴¹ attestent que dans les deux états successifs de la villa, les murs étaient ornés de fresques. Le soin apporté au décor architectural est attesté d'autre part par les fragments de colonnes d'ordre toscan découverts eux-aussi dans la démolition⁴². Des morceaux de plomb trouvés à proximité sont vraisemblablement des pièces servant à assembler ces blocs⁴³.

Conclusion

Les fouilles de 1994 ont permis de mieux comprendre les diverses phases d'occupation du plateau de Marendeux, ainsi que les étapes de construction de la villa gallo-romaine. Une première occupation du site dès l'époque augustéenne a notamment pu être mise en évidence. Les structures de cette phase précoce n'ont pas été repérées, mais la nature du remblai observé indique qu'il s'agissait de constructions en terre et bois. Le premier état maçonné de la villa, installé au moins en partie sur des terrasses aménagées dans la pente, n'est pas construit avant la seconde moitié du 1er siècle. Le plan de ce premier bâtiment n'est que très partiellement connu dans l'état actuel des recherches. Vraisemblablement vers le début du 3e siècle, les terrasses sont entièrement réaménagées et les structures du premier état sont démolies. Un nouveau bâtiment est alors construit. Après d'importants travaux sans doute destinés à consolider le grand mur de terrasse M11, cette partie de la *pars urbana* est abandonnée dans le courant du 4e siècle, peut-être suite à un incendie. Un autre secteur au moins de la villa de Marendeux est cependant encore occupé, comme l'ont montré les fouilles de 1981.

³⁷ MO94/0107, no inv. 2; MO94/0146, no inv. 12.

³⁸ MO94/0138, no inv. 11; MO94/0102, no inv. 10.

³⁹ Voir ci-dessus, note 35.

⁴⁰ Voir ci-dessus note 30.

⁴¹ Sondage I, S8, c 3c, MO94/0127: démolition provenant probablement de l'état I; Sondage 5, S7, c 4f, MO94/0152 et 057: remblai antérieur à l'état II.

⁴² Voir ci-dessus, note 31.

⁴³ MO94/0114.